

Association du hockey mineur de Rimouski

FORMULAIRE DE PLAINTES

Brève description de la problématique : _____

Où et quand c'est arrivé : _____

Proposition pour améliorer la situation : _____

* Prenez note que si aucune mesure d'amélioration de la situation n'est proposée, la plainte deviendra non recevable et sans suite de la part de l'AHMR.

Nom : _____
(en caractères d'imprimerie) Signature

Adresse : _____ / ____ / ____
aaaa mm jj

N° téléphone : _____

Espace réservé aux solutions lors de la rencontre

Brève description de ce qui est convenu entre les parties : _____

Signature (plaignant) Signature (représentant AHMR) _____ / ____ / ____
aaaa mm jj

Espace réservé au coordonnateur de l'AHMR

_____/_____/_____ date de réception de la plainte au bureau de L'AHMR _____
aaaa mm jj initiales

Cheminement des plaintes.

Toutes les plaintes doivent être transmises par écrit au conseil d'administration de l'association du hockey mineur de Rimouski à l'adresse ci-jointe.

Un responsable du conseil d'administration de l'association du hockey mineur de Rimouski prendra connaissance de la plainte. Il mandatera une personne, soit le superviseur-magh, l'entraîneur responsable de la division, l'entraîneur-chef, l'entraîneur, le gérant ou le gouverneur concerné afin d'essayer de régler la situation à l'intérieur d'un délai de 14 jours de calendrier.

Après la rencontre, la personne mandatée remettra au responsable du conseil d'administration, une copie du formulaire de plainte remplie et signée par les parties s'il y a lieu. Advenant qu'il n'y ait pas d'entente signée, la personne mandatée remettra un bref rapport de la situation au responsable du conseil d'administration.

Si nécessaire, la plainte sera alors présentée de façon sommaire lors d'une rencontre du conseil d'administration. Le conseil d'administration établira les priorités des dossiers à travailler et les actions à prendre. Le conseil d'administration donnera suite aux plaintes s'il le juge opportun.

L'association du hockey mineur de Rimouski
Case postale 217,
Rimouski
(Québec)
G5L 7C1

Courriel : ahmr@c gocable.ca
Téléphone : 725-3102
Télécopieur : 725-3424